

# Rapport annuel

## 2018-2019



### Bilan des activités réalisées dans le cadre du plan de développement de la pêche au saumon 2017-2022

Rapport annuel 2018-2019 préparé par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs à l'attention de Madame Madeleine Fortin, sous-ministre associée à la faune et aux parcs.

## Table des matières

<i>Sommaire et bref retour sur l'année 2017-2018</i> .....	2
Bilan général des activités réaliser dans le cadre du volet infrastructures .....	3
Bilan général des activités réaliser dans le cadre du volet de développement de nouveaux secteurs de pêche.....	4
Bilan général des activités de consolidation du réseau de suivi des montaisons .....	5
Bilan général des opérations de support à l'ensemencement.....	6
Bilan général des activités du fond d'aide à la protection .....	7
Bilan général des activités en lien au prélèvement autochtone .....	8
Bilan général des activités de promotion de la pêche au saumon.....	8
Bilan général des activités de sensibilisation .....	9
Annexe I : Répartition théorique des budgets par volet .....	10
Annexe II : Tableaux des investissement 2018-2019 par volet .....	14
Annexe III : États financiers vérifiés.....	20

---

*Sommaire et bref retour sur l'année 2017-2018*

---

Le décret du 4 juillet 2017 publié dans la Gazette officielle du Québec divulguait l'octroi d'une subvention de 7 525 000 \$ dans le cadre du Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022 (PDPS). À la suite de plusieurs rencontres concernant les besoins de financement des rivières, une subvention supplémentaire de 4 000 000 \$ a été ajoutée en mars 2018, pour un grand total de 11 525 000 \$ qui serait versé à la FQSA dans le cadre du PDPS.

L'année 2017-2018 fut la période de lancement des plus gros volets du PDPS. Cette année servit également à l'élaboration de tous les documents nécessaires au bon fonctionnement du programme, par exemple les guides des promoteurs. En 2017-2018, aucun des volets principaux n'a réellement été mis en action ou nécessité le versement de fonds. Seulement les volets de *Promotion nationale* et les frais de gestion accusent des dépenses.

Le volet *Infrastructures* s'est vu octroyé un financement supplémentaire de 1 M\$ issue de la bonification de 2018 du PDPS qui a été reporté à l'année financière 2018-2019. Ce programme était prêt et fut lancé au cours de cette année, tout comme les projets de *Protection*, de *Décompte* et de *Promotion*, programmes précédemment administrés par le MFFP.

La priorité de la FQSA était de pouvoir démarrer les principaux volets pour l'année 2018-2019. Pour le volet *Autochtone*, par exemple, la FQSA a dû élaborer une stratégie différente afin de pouvoir gérer correctement toutes les facettes de ce volet parfois délicat. Le volet *Développement de nouveaux secteurs de pêche* a également pu voir le jour et a permis aux organisations de bénéficier de financement dans leurs projets. Par ailleurs de volet ensemencement a permis d'effectuer des achats dans le programme éducatif de la FQSA intitulé Histoire de Saumon par ailleurs



## Bilan général des activités réalisées dans le cadre du volet infrastructures



Marche afin de faciliter l'accès une fosse de la rivière

Lors de l'ouverture du volet *Infrastructure* de l'année 2018-2019, le comité directeur a décidé d'accorder exceptionnellement pour l'année un montant de 2,3 M\$ au lieu du 1M\$ prévu initialement. Cette mesure visait à répondre à l'engouement des gestionnaires de rivière envers ce volet. Pour la première année, toutes les demandes d'aide de financement pour les infrastructures furent acceptées. La FQSA a réparti le montant évalué nécessaire pour l'année sur 28 rivières différentes pour un montant total de 2 120 951,84 \$ étalé sur 43 projets distincts.

L'ampleur de certains projets obligea la FQSA à repenser les délais accordés pour l'exécution des travaux sur deux ans. Les conditions climatiques et l'hiver arrivé de manière hâtive ont également forcé certains gestionnaires de rivière à retarder leurs travaux. Finalement, 18 projets sur les 43 ont dû être



Abri pour les usagers de la fosse 20 sur la rivière Escoumins

reportés sur deux ans, ce qui représente un montant total de 388 481,43 \$ qui n'a pas encore été versé. C'est pour cela que la FQSA propose dans son dernier appel de projets de ce volet d'entreprendre un projet sur deux années. Le financement d'un projet sur deux ans

permettra au gestionnaire de pouvoir maximiser la couverture possible pour un projet majeur.



*Aménagement de sentier sur la rivière Cascapédia*

Les redevances de compte des organismes décrivent de manière globale que les projets effectués auront un impact considérable sur l'accessibilité et la possibilité d'accueillir les visiteurs. Ces impacts positifs sont en totale harmonie avec le but de rendre plus accessible la pêche au saumon atlantique. Seuls deux projets ont été

annulés cette année pour des raisons de permis et ils seront éventuellement repris dans des futures demandes.

#### Bilan général des activités réalisées dans le cadre du volet de développement de nouveaux secteurs de pêche

Les subventions pour les nouveaux secteurs de pêche avaient été demandées dans le même appel que celui des infrastructures 2018. Seuls trois projets ont été réclamés dans le cadre de ce volet pour 2018 et tous ont été acceptés. Ces trois projets totalisent un montant de 41 054 \$ pour le montant prévisionnel 42 000 \$ évalué pour 2018.

---

## Bilan général des activités de consolidation du réseau de suivi des montaisons <sup>1</sup>

---

### *Décompte*

Pour l'année 2018-2019, un montant prévisionnel de 175 000 \$ était transféré pour le décompte de saumon. Au total, 23 rivières se sont vu accorder un montant final évalué à 175 878 \$ afin de couvrir leurs dépenses. Les organisations n'ont pas utilisé tout l'argent prévu afin de couvrir les dépenses, mais l'évaluation des besoins avait bien été estimée car un montant de 164 703,48 \$ a été versé dans le cadre de ce sous-volet.

### *Matériel*

Le volet *Matériel* a servi à la location d'un système automatisé de dénombrement et à procéder à l'achat du matériel requis pour le déploiement des barrières afin d'utiliser cette technologie. Ces dispositifs permettant d'assurer un suivi pointilleux de la montaison des saumons ont été installées sur 2 rivières : la rivière Ouelle et la rivière Petit-Saguenay qui sont des rivières prioritaires dans le cadre de ces projets. Le montant prévisionnel de ce volet propose des dépenses annuelles de 133 750 \$ jusqu'à la fin du PDPS en 2022. Durant l'année 2018-2019, les deux rivières (Ouelle et Petit-Saguenay) ont eu besoin de 41 780,85 \$ pour satisfaire les besoins de matériel et barrières de décompte à saumon.

### *Transport*

Ce sous-volet a été ajouté à la suite de la bonification de 4M\$ de mars 2018 et il n'est disponible que sur deux ans. Un montant de 90 000 \$ a été accordé pour total de 45 000 \$ par année pour la capture et le transport du saumon afin de leur permettre de passer certains obstacles dans leur parcours tels les barrages hydroélectriques. Le montant résiduel de l'année courante additionné au montant disponible pour l'année 2019-2020 pourrait

---

<sup>1</sup> Ce Volet du programme se décline en 3 sous-volet : *Décompte, Matériel et Transport*.

permettre de contribuer à l'achat d'un camion pour les rivières dans le besoin afin d'assurer la continuité du passage des saumons. Cette intention sera évaluée en collaboration avec le MFFP.



*Bâtiment d'accueil de la rivière du gouffre avant/après*

---

### Bilan général des opérations de support à l'ensemencement

---

Le volet *Ensemencement* a permis à quatre nouvelles écoles d'acquérir du matériel afin de participer au programme éducatif de la FQSA "Histoire de saumon". Pour l'année 2018, seulement 3000 \$, tel qu'entendu avec le Ministère, ont été nécessaires pour le développement de ce projet. Le reste de l'argent disponible pour 2018 n'a pas été dépensé et la FQSA évalue actuellement avec le MFFP les possibilités de projets autour de ce volet.



## Bilan général des activités du fonds d'aide à la protection



*Abris pour les usagers de la rivière Cascapédia*

Le Fonds d'aide pour la protection des rivières à saumon (FAPRS) est le volet, après les infrastructures, qui a le plus de dépenses. Le montant prévisionnel pour l'année est de 500 000 \$. Ce volet du PDPS a permis aux gestionnaires de rivières d'être subventionnés sous trois aspects de la protection : *Formation et recyclage*, pour la

formation des nouveaux assistants à la protection ainsi que le recyclage des assistants ayant effectué plus de 100 heures l'année précédente; *Activité de protection*, afin d'aider les gestionnaires de rivière à assumer les frais reliés à ces activités, et *Équipement de protection* pour tout équipement nécessaire afin d'effectuer adéquatement la protection du saumon autour des rivières. Le montant dépensé pour de la formation et pour le recyclage est de 43 231 \$. Ce sous-volet permettait aux assistants de la protection de la faune de se mettre à jour annuellement par une formation de quelques jours. Dans les deux autres aspects de ce volet (*Activité de protection* et *Équipement de protection*), un montant total de 435 631 \$ a été dépensé. Le volet *Équipement* a permis à neuf gestionnaires de rivières de s'équiper d'un véhicule tout terrain pour la patrouille.

Dans le prochain appel du Fonds d'aide pour la protection des rivières à saumon, la FQSA a décidé, afin de simplifier les demandes, de combiner les documents de formation et recyclage ainsi que les documents de décompte au FAPRS. L'appel se fera à la mi-avril, date à laquelle les gestionnaires de rivière seront au fait de leurs besoins dans ce volet pour l'année.



---

## Bilan général des activités en lien au prélèvement autochtone

---

Depuis janvier 2019, Michèle Fiset occupe le poste de chargée de projet à la FQSA afin de mener un premier projet dans le cadre du volet *Autochtone* du PDPS. Cette première phase vise la mise en place d'un plan d'action complet qui ciblera les enjeux et intégrera adéquatement les besoins actuels et futurs des Premières Nations en ce qui concerne le saumon atlantique. Une importante collecte d'information lui permettra de broser le portrait de la situation. Celle-ci s'effectuera notamment au moyen d'une recherche dans la littérature, de nombreuses rencontres et entrevues et à l'aide d'un questionnaire développé à cet effet.

Au travers de ce plan d'action, la finalité poursuivie est de documenter les enjeux, réalités et les besoins des communautés autochtones concernant les prélèvements et pratiques liées à le pêche alimentaire, rituelle et sociale du saumon afin d'en assurer une bonne gestion.

---

## Bilan général des activités de promotion de la pêche au saumon <sup>2</sup>

---

### *Promotion par des organismes locaux*

Le volet *Promotion et commercialisation par des organismes locaux* a subventionné 18 organismes pour leurs projets de promotion. La bonification du PDPS a permis de prévoir un montant de 500 000 \$ pour ce volet réparti à part égale sur 2 ans. La FQSA a redistribué un total de 129 222 \$ sur les 157 770 \$ demandés initialement par les organismes. La différence de 27 847 \$ est en suspens en attendant que chaque organisme nous ait fourni les preuves nécessaires afin d'être en mesure de leur remettre le versement final.

### *Promotion régionale, nationale, internationale*

Lors de la dernière année, en amont des actions à venir dans le cadre du volet « Promotion nationale » au PDPS, la FQSA mis en place une stratégie marketing sensibilisant l'ensemble des acteurs gestionnaires (zeccs, réserves fauniques, articles 36-37 et

---

<sup>2</sup> Le volet promotion se décline en deux sous-volet : *Promotion Locale* et *Promotion Nationale*

pourvoyeurs) des rivières à saumon, que ce soit par la réalisation d'un guide des bonnes pratiques commerciales et la fourniture des éléments nous permettant de bien les vendre comme destination.

Parallèlement, la FQSA a, par appels d'offres, sélectionné des fournisseurs qui nous accompagneront tout au long du PDPS, que ce soit au niveau de la réalisation des éléments graphiques, élaboration de la nouvelle plate-forme Saumon Québec afin d'offrir une image plus jeune et vivante, stratégies communicationnelles et à la réalisation de vidéos promotionnels. En conséquence, des études et de la recherche ont permis de réaliser des analyses communicationnelles et d'audit en SEO (search engine optimization) ainsi que la mise en place d'une stratégie de marketing et de contenu concentrés autour d'une seule marque : Saumon Québec. 82 000 \$ ont été déboursés dans le cadre de ce volet

### Bilan général des activités de sensibilisation

---

Le volet *Sensibilisation* a un montant prévisionnel de 32 500 \$ par an durant quatre ans pour un total de 130 000 \$. La FQSA prévoit subventionner le développement de matériel éducatif de concert avec le MFFP, intégré au programme Histoire de saumon, qui est diffusé dans plus de soixante écoles chaque année. Ce programme vise à sensibiliser les jeunes sur la biologie et les enjeux du saumon atlantique, la conservation de ses habitats et l'environnement. Des activités seront également menées afin de sensibiliser les usagers des rivières à saumon (pêcheurs, villégiateurs, etc.) à des enjeux divers comme la remise à l'eau et l'éthique aux abords des rivières.

Le volet *Sensibilisation* sera lancé au cours de l'année 2019. Il sera nécessaire d'établir correctement les grandes lignes de ce volet afin que la subvention serve le plus efficacement possible. Tel que le prévoit la convention de subvention, cette réflexion sera menée au sein du comité de suivi à partir des priorités d'actions identifiées par le MFFP.

# Annexe I : Prévisions budgétaires par volet

Annexe	Volet	Dépensé	Disponible	Prévisionnel	Prévisionnel	Prévisionnel	PDPS I (Convention initiale)	PDPS II (Avenant 1)	Total
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022			
A	Infrastructures		2 300 000,00 \$	900 000,00 \$	900 000,00 \$	900 000,00 \$	4 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$	5 000 000,00 \$
B-a	Consolidation du réseaux de suivi des montaisons de Saumon (décomptes)		175 000,00 \$	175 000,00 \$	175 000,00 \$	175 000,00 \$	600 000,00 \$	100 000,00 \$	700 000,00 \$
B-b	Consolidation du réseaux de suivi des montaisons de Saumon (matériel)		133 750,00 \$	133 750,00 \$	133 750,00 \$	133 750,00 \$	275 000,00 \$	260 000,00 \$	535 000,00 \$
B-c	Consolidation du réseaux de suivi des montaisons de Saumon (transport)		45 000,00 \$	45 000,00 \$				90 000,00 \$	90 000,00 \$
C	Ensemencement		111 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	120 000,00 \$		120 000,00 \$
D	Fond d'aide à la protection		500 000,00 \$	500 000,00 \$	400 000,00 \$	400 000,00 \$	800 000,00 \$	1 000 000,00 \$	1 800 000,00 \$
E	Prélèvement autochtone		75 000,00 \$	75 000,00 \$	75 000,00 \$	75 000,00 \$	150 000,00 \$	150 000,00 \$	300 000,00 \$
F-a	Promotion régional, nationale, international	21 468,00 \$	208 532,00 \$	255 000,00 \$	345 000,00 \$	245 000,00 \$	825 000,00 \$	250 000,00 \$	1 075 000,00 \$
F-b	Promotion par des organisme locaux		250 000,00 \$	250 000,00 \$				500 000,00 \$	500 000,00 \$
G	Sensibilisation		32 500,00 \$	32 500,00 \$	32 500,00 \$	32 500,00 \$	130 000,00 \$		130 000,00 \$
H	Nouveau secteurs de pêche		42 000,00 \$	458 000,00 \$				500 000,00 \$	500 000,00 \$
I	Formation		75 000,00 \$	75 000,00 \$				150 000,00 \$	150 000,00 \$
	Frais de gestion	125000,00	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	156 250,00 \$	625 000,00 \$	Intérêts	625 000,00 \$
		146468,00	4 072 782,00 \$	3 027 250,00 \$	2 189 250,00 \$	2 120 500,00 \$			11 525 000,00 \$



## Annexe II : Tableaux des investissements 2018-2019 par volet

**A-INFRASTRUCTURES****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	2 300 000,00 \$	900 000,00 \$	900 000,00 \$	900 000,00 \$	5 000 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)		2 300 000,00 \$				2 300 000,00 \$
Dépenses réalisées	- \$	1 722 757,24 \$				1 722 757,24 \$
Sommes engagées (non versée)	- \$	388 481,33 \$				388 481,33 \$
<b>Total des charges</b>	<b>- \$</b>	<b>2 111 238,57 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 111 238,57 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020	- \$	188 761,43 \$	- \$	- \$	- \$	188 761,43 \$

**B-DÉCOMPTE (Sous-volet A: Opérations)****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)		175 000,00 \$	175 000,00 \$	175 000,00 \$	175 000,00 \$	700 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)		175 878,00 \$				175 878,00 \$
Dépenses réalisées		173 826,00 \$				173 826,00 \$
Sommes engagées (non versée)		2 052,00 \$				2 052,00 \$
<b>Total des charges</b>	<b>- \$</b>	<b>175 878,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>175 878,00 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

**B-DÉCOMPTE (Sous-volet B: Matériel)****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)		133 750,00 \$	133 750,00 \$	133 750,00 \$	133 750,00 \$	535 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)		133 750,00 \$				133 750,00 \$
Dépenses réalisées		47 365,21 \$				47 365,21 \$
Sommes engagées (non versée)						- \$
<b>Total des charges</b>	<b>- \$</b>	<b>47 365,21 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>47 365,21 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020	- \$	86 384,79 \$	- \$	- \$	- \$	86 384,79 \$

**B-DÉCOMPTE (Sous-volet C: Transport)****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)		45 000,00 \$	45 000,00 \$			90 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)		17 511,49 \$				17 511,49 \$
Dépenses réalisées						- \$
Sommes engagées (non versée)						- \$
<b>Total des charges</b>		<b>17 511,49 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>17 511,49 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020		27 488,51 \$	- \$	- \$	- \$	27 488,51 \$

**C-ENCEMENCEMENT****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	111 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	120 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)	- \$	3 000,00 \$				3 000,00 \$
Dépenses réalisées						- \$
Sommes engagées (non versée)						- \$
<b>Total des charges</b>	<b>- \$</b>	<b>3 000,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 000,00 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020	- \$	108 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	108 000,00 \$

**D-PROTECTION****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)		500 000,00 \$	500 000,00 \$	400 000,00 \$	400 000,00 \$	1 800 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)		499 827,00 \$				499 827,00 \$
Dépenses réalisées		457 062,00 \$				457 062,00 \$
Sommes engagées (non versée)		42 765,00 \$				42 765,00 \$
<b>Total des charges</b>		<b>499 827,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>499 827,00 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020		173,00 \$	- \$	- \$	- \$	173,00 \$

**F-PROMOTION (Sous-volet A: National)****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)	21 468,00 \$	208 532,00 \$	255 000,00 \$	345 000,00 \$	245 000,00 \$	1 075 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)	21 468,00 \$	82 000,00 \$				103 468,00 \$
Dépenses réalisées		47 500,00 \$				47 500,00 \$
Sommes engagées (non versée)						- \$
<b>Total des charges</b>	<b>- \$</b>	<b>129 500,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>129 500,00 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020	21 468,00 \$	79 032,00 \$	- \$	- \$	- \$	100 500,00 \$

**F-PROMOTION (Sous-volet B: Local)****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)		250 000,00 \$	250 000,00 \$			500 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)		250 000,00 \$				250 000,00 \$
Dépenses réalisées		129 222,00 \$				129 222,00 \$
Sommes engagées (non versée)		27 847,00 \$				27 847,00 \$
<b>Total des charges</b>	<b>- \$</b>	<b>157 069,00 \$</b>				<b>157 069,00 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020	- \$	92 931,00 \$				92 931,00 \$

**H-NOUVEAUX SECTEURS****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)		42 000,00 \$	458 000,00 \$			500 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)	- \$	41 054,00 \$				41 054,00 \$
Dépenses réalisées		21 238,00 \$				21 238,00 \$
Sommes engagées (non versée)		19 816,00 \$				19 816,00 \$
<b>Total des charges</b>	<b>- \$</b>	<b>41 054,00 \$</b>				<b>41 054,00 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020	- \$	946,00 \$				946,00 \$

**Frais de gestion****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Budget prévisionnel (selon budget convention)	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	156 250,00 \$	625 000,00 \$
Budget réel (incluant report année précédente)	125 000,00 \$	125 000,00 \$				250 000,00 \$
Dépenses réalisées						- \$
Sommes engagées (non versée)						- \$
<b>Total des charges</b>	<b>125 000,00 \$</b>	<b>125 000,00 \$</b>				<b>250 000,00 \$</b>
Montant reporté à 2019-2020	- \$	- \$				- \$

**Transferts et interets****Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Dépôts		6 963 000,00 \$				6 963 000,00 \$
interet généré	2 045,00 \$	15 613,37 \$				17 658,37 \$
Retraits		4 405 749,05 \$				4 405 749,05 \$
Solde courant		2 572 864,32 \$				2 572 864,32 \$